

Certificat d'examen de types
n° 02.00.572.001.1 du 9 janvier 2002

Compteurs d'énergie électrique à trois éléments moteur LANDIS et GYR
Types L17C1, L17C2 et L17A3

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 28 décembre 1935 relatif à la vérification des compteurs d'énergie électrique et de l'arrêté du 29 décembre 1954 relatif à la construction et à l'approbation de types de compteurs d'énergie électrique modifié par l'arrêté du 16 août 1977.

FABRICANT :

Siemens Metering SA - 30, avenue du Président Auriol - BP 3150 - 03115 Montluçon Cedex

OBJET :

Le présent certificat renouvelle la décision d'approbation de modèle n° 91.00.572.002.1 du 23 octobre 1991 (1) complétée par la décision d'approbation de modèle n° 91.00.572.004.1 du 18 décembre 1991 (2).

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques techniques des instruments concernés par le présent certificat sont inchangées par rapport à celles des instruments faisant l'objet des décisions citées en objet.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les instruments concernés par le présent certificat portent sur la face avant par marquage au laser le numéro et la date figurant dans le titre de celui-ci.

DEPOT DE MODELE :

Les plans et schémas permettant d'identifier les types sont déposés à la direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement d'Auvergne, à la sous-direction de la métrologie et chez le fabricant, sous la référence DA 03-62.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 23 octobre 2011.

Pour le secrétaire d'État et par délégation,
par empêchement du directeur de l'action régionale
et de la petite et moyenne industrie,
l'ingénieur général des mines

E. TROMBONE

- (1) Revue de métrologie n° 10-1991 page 1002.
- (2) Revue de métrologie n° 12-1991 page 1396.